



La Réunion-Mayotte

Bilan démographique 2019 à Mayotte

Les naissances au plus haut comme en 2017

En 2019, 9 770 enfants sont nés de mères domiciliées à Mayotte. Après une légère baisse en 2018, le nombre de naissances retrouve ainsi le niveau record de 2017. La fécondité reste élevée. Elle est portée par les mères de nationalité étrangère, comorienne pour la plupart, qui donnent naissance aux trois quarts des bébés nés en 2019, comme les trois années précédentes. Un nouveau-né sur deux a un père de nationalité étrangère, et un peu plus d'un sur deux a au moins un de ses parents Français.

En baisse en 2019, les naissances de mères mineures représentent 4 % des naissances et demeurent dix fois plus fréquentes à Mayotte qu'en métropole. Le nombre de mères domiciliées à Mayotte qui accouchent hors du département se stabilise, après une forte augmentation de 2014 à 2017 : elles sont 300 en 2019.

Claude Touzet, Insee

En 2019, avec 9 770 enfants nés de mères domiciliées sur l'île, la natalité reste très élevée à Mayotte. C'est autant qu'en 2017, après une légère baisse en 2018 (- 170). Le nombre de naissances se situe entre 9 000 et 9 800 depuis 2015. Entre 2003 et 2014, il était nettement inférieur : entre 7 000 et 7 500 en moyenne chaque année.

Dans le même temps, du fait de la jeunesse de la population, le nombre de décès reste à un niveau faible en 2019 (780 décès domiciliés). En conséquence, le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, augmente légèrement et se situe à un niveau élevé (+ 9 000 *figure 1*).

1 Le solde naturel augmente légèrement en 2019

Évolution du solde naturel entre 2014 et 2019

		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Naissances	nombre	7 310	9 000	9 500	9 760	9 590	9 770
	Évolution (en %)		23,1	5,5	2,8	-1,8	1,9
Décès	nombre	590	640	710	740	760	780
Solde naturel	nombre	6 720	8 360	8 790	9 030	8 830	8 990

Note : Données arrondies à la dizaine.

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Une fécondité élevée, portée par les mères étrangères

Avec 4,6 enfants par femme, la fécondité est nettement plus élevée à Mayotte qu'en Guyane (3,6) et qu'en métropole (1,8, *figure 2*). Cette forte fécondité est portée en grande partie par les mères étrangères : depuis 2016, les trois quarts des femmes ayant eu un enfant sont de nationalité étrangère.

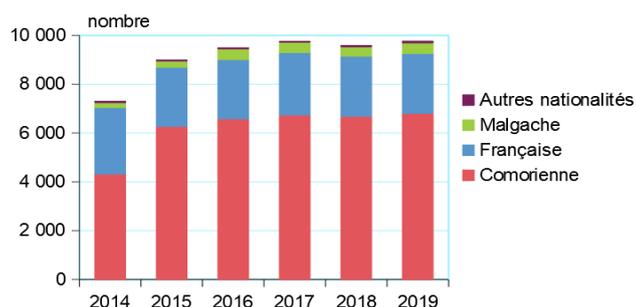
La majorité d'entre elles sont comoriennes (70 % des naissances) et dans une moindre mesure malgaches (4 % des naissances).

En légère baisse en 2018, les naissances de mère comorienne repartent à la hausse et atteignent un niveau record en 2019. Les naissances de mère de nationalité française sont assez stables depuis 2015, tandis que celles de mère malgache retrouvent leur niveau de 2016 et 2017.

La moitié des enfants sont nés d'un père de nationalité étrangère, principalement comorienne. Au final, 55 % des nouveau-nés de 2019 ont au moins un parent français et naissent ainsi Français (*figure 3*). C'est autant qu'en 2018, un peu moins qu'en 2016 et 2017 (58 %) et surtout qu'en 2014 (72 %). En effet, depuis 2012, la population étrangère a fortement augmenté.

2 Sept bébés sur dix sont nés d'une mère comorienne

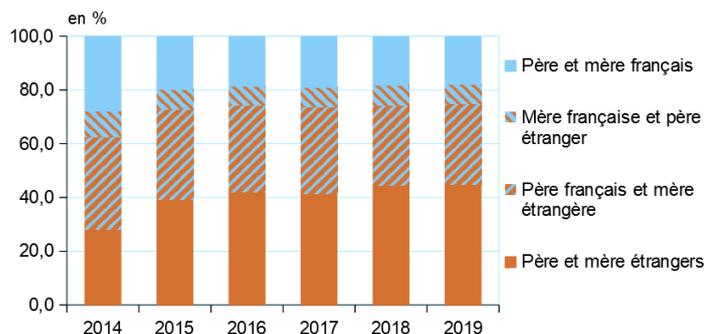
Naissances vivantes domiciliées à Mayotte en 2019 selon la nationalité de la mère



Note : Données arrondies à la dizaine ; Source : Insee, statistiques de l'état civil.

3 55 % des nouveau-nés ont au moins un parent français

Naissances vivantes domiciliées à Mayotte en 2019, selon la nationalité des parents



Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Baisse du nombre de mères mineures

En 2019, 430 enfants sont nés de mères mineures : c'est moins qu'en 2018 (470). Ces naissances représentent 4 % des naissances, une part inférieure à celle de Guyane (6 %), mais plus élevée qu'à La Réunion (2 %) et qu'en métropole (0,4 %). En particulier, 110 enfants sont nés de mères de 15 ans ou moins. La plupart de ces mineures ont accouché dans une maternité (92 % contre 95 % en 2018). La part de mères étrangères est la même parmi les mères mineures que parmi les majeures (trois quarts).

Le nombre de mères qui accouchent hors de Mayotte se stabilise

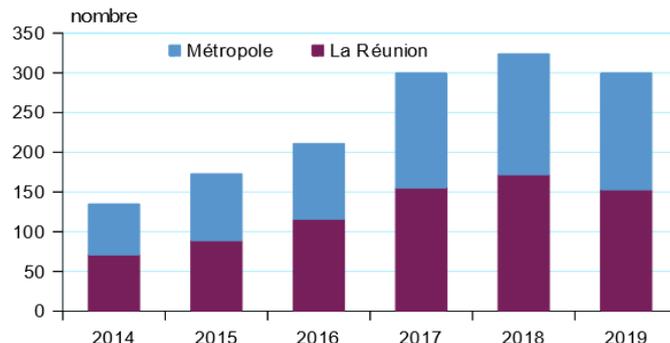
Après une forte augmentation entre 2014 et 2017, le nombre de mères domiciliées à Mayotte qui accouchent hors du département se stabilise depuis : 300 en 2019, soit 2,2 fois plus qu'en 2014 (figure 4). La moitié ont accouché à La Réunion et l'autre moitié en métropole. Ces mères sont plus âgées que celles qui ont accouché à Mayotte (32 ans en moyenne contre 29 ans). Elles sont en grande majorité de nationalité française (82 %) : parmi elles, six sur dix sont nées à Mayotte, deux sur dix en métropole et une sur dix à La Réunion. Les naissances hors du département restent un phénomène marginal (3 % des naissances en 2019), mais représentent 10 % des naissances des mères françaises domiciliées à Mayotte.

En 2019, la maternité de Mamoudzou concentre comme en 2018 sept naissances sur dix. Un quart des naissances sont prises en charge dans les maternités de Dzaoudzi, Dzoumogné, Kahani et Mramadoudou.

À Mayotte, 530 naissances ont eu lieu hors d'une maternité (430 en 2018), soit 6 % des naissances. Dans six cas sur dix, les mères ont toutefois bénéficié de l'assistance d'un médecin ou d'une sage-femme. La part des naissances hors maternité reste bien plus élevée qu'ailleurs en France : 0,8 % en Guyane et 0,5 % à La Réunion et en métropole. Les mères étrangères accouchent plus fréquemment hors maternité que celles de nationalité française. ■

4 Les naissances hors département se stabilisent

Naissances vivantes hors Mayotte de mères domiciliées à Mayotte entre 2014 et 2019, selon le lieu de naissance



Source : Insee, statistiques de l'état civil.

La mortalité infantile reste élevée

En 2019, 780 personnes domiciliées à Mayotte sont décédées, soit 20 de plus qu'en 2018. La population de Mayotte étant nettement plus jeune que celle de métropole, le nombre de décès rapportés à l'ensemble de la population est bien plus faible. Ainsi, le taux de mortalité est trois fois plus faible à Mayotte qu'en métropole (2,8 contre 9,2 pour 1 000 habitants).

La mortalité infantile est élevée par rapport à la moyenne française : en 2019, sur 1 000 enfants nés vivants, 8,5 n'atteignent pas l'âge d'un an, soit un taux de mortalité infantile bien plus élevé qu'en métropole (3,6 pour mille).

L'espérance de vie à la naissance s'établit en 2019 à 75 ans, soit huit ans de moins qu'en métropole.

Source

Les statistiques d'état civil sur les naissances sont issues d'une exploitation des informations que les mairies transmettent à l'Insee. L'Insee s'assure de l'exhaustivité et de la qualité des données avant de produire les fichiers statistiques d'état civil.

Sont présentées ici les naissances domiciliées à Mayotte, c'est-à-dire les naissances de mères qui résident à Mayotte. Ce nombre diffère légèrement des naissances enregistrées (qui ont eu lieu sur l'île). Ainsi, 14 bébés sont nés à Mayotte alors que les mères n'y vivent pas ; à l'inverse, 300 naissances sont domiciliées à Mayotte alors qu'elles ont eu lieu en dehors de l'île.

Les naissances domiciliées sont privilégiées aux naissances enregistrées, car elles permettent une meilleure appréhension des évolutions démographiques d'un territoire. En effet, la plupart des bébés qui ne naissent pas à Mayotte alors que la mère y réside, devraient très vite venir vivre à Mayotte.

Insee - Service régional de Mayotte
Pôle d'affaires Kawéni - Z.I. Kawéni
B.P. 1362
97600 MAMOUZOU

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédaction en chef :
Julie Boë

ISSN : 2275-4563 (imprimée)
ISSN : 2417-0941 (en ligne)
© Insee 2020

Pour en savoir plus :

- Chaussy C., Genay V., Merceron S., « À Mayotte, près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère », *Insee Première* n° 1737, février 2019 ;
- Papon S., Beaumel C., « Bilan démographique 2019 - La fécondité se stabilise en France », *Insee Première* n° 1789, janvier 2020 ;
- C. Touzet, « Naissances domiciliées en 2018 à Mayotte - Les naissances baissent légèrement », *Insee Flash Mayotte* n° 91, septembre 2019 ;
- Balichi J., Chaussy C., Merceron S., « Les décès à Mayotte en 2016 - Surmortalité des enfants et des femmes de 60 ans ou plus », *Insee Flash Mayotte* n° 68, mai 2018 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : @InseeOI.

